



MAIRIE DE CALLAS

Délégation de service public Gestion et exploitation de la micro-crèche

AUTORITE DELEGANTE

Commune de CALLAS – Var – 3, place de la Victoire 83830 CALLAS – téléphone : 04.94.76.61.07 - courriel : mairie@callas.fr

PROCEDURE

Délégation de Service Public pour la gestion et l'exploitation de la micro-crèche de Callas ;
Conformément à l'article L 1411-1 et suivants du CGCT.

Nature du marché : services

Nomenclature CPV : 85312110-3 Services de crèches et garderies d'enfants

LIEU D'EXECUTION

Micro-crèche 25 chemin des frayères 83830 Callas

NATURE DU SERVICE

Service de micro-crèche d'une capacité de 10 places et pouvant aller jusqu'à 12 places selon l'évolution législative et réglementaire.

DUREE D'EXEXUTION ET DATE DE DEMARRAGE :

3 années - Démarrage au 1^{er} août 2025

CRITERES DE SELECTION

Conformément au règlement de la consultation

Capacités économique et financière : chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine

Capacités technique et professionnelle : Moyens humains et matériels, références similaires pertinentes.

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : lettre candidature, attestations fiscales et sociale, statut entreprise ou association.

CRITERES D'ATTRIBUTION

Conformément au règlement de la consultation

Valeur technique de l'offre 60% de la note finale

Valeur financière de l'offre 40% de la note finale

DOCUMENTS DE MARCHE

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français6.

Documents de marché téléchargeables sur la plateforme de consultation www.marches-securises.fr soit sur le site de la mairie www.callas.fr.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Secrétaire Général de Mairie, Monsieur Christian Chaigneau, au 04.94 76 61 07 ou par mail : mairie@callas.fr.

CONDITIONS DU MARCHE

Date limite de réception des offres et candidatures : 25/04/2025 à 12:00.

Soumission électronique : Obligatoire